
Arrêté du Président

DGA Aménagement du territoire

Pôle des Routes et des Mobilités
agence départementale Cœur d'Hérault
1000 route de Montpellier 34700 Lodève
adstcoeurherault@herault.fr
Téléphone : 04 67 67 41 00

Dossier suivi par : Palau Florian
Références : ARRÊTÉ N° CH-2026-389-ATC

Objet : DGA AT - Arrêté de circulation temporaire - D9 - Gignac, Lagamas

Le président du Conseil départemental de l'Hérault,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L3221-4 ;

Vu le Code de la route et notamment ses articles R411-2, R411-25 et R411-8 ;

Vu le Code de la voirie routière ;

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, livre 1, 8ème partie : signalisation temporaire approuvée par arrêté interministériel ;

Vu le règlement de voirie départemental ;

Vu l'arrêté de Monsieur le Président du conseil départemental de l'Hérault portant délégation de signature ;

Vu la demande 2026/8017, de la société DELTA TP SERVICES en date du 24/09/2026, qui va installer une mise en place d'une déviation pour travaux , pour le compte de la collectivité CD34 domiciliée 1977 avenue des Moulins, 34080 Montpellier représentée par agence Cœur d'Hérault,

Arrête :

Article 1 :

La circulation de tous les véhicules sur la D9 du PR 34+814 au PR 35+253 sur le territoire des communes de Gignac et Lagamas, entre le jeudi 15 octobre 2026 et le jeudi 26 novembre 2026, sera réglementée conformément aux dispositions suivantes :
Le chantier se fera hors circulation avec coupure de la RD.

Pendant tout le déroulement des travaux, une déviation sera mise en place, les véhicules déviés emprunteront l'itinéraire défini en annexe, selon le plan de déviation joint au présent

arrêté. L'entreprise est tenue d'informer le gestionnaire de la voie de la fin effective des travaux.

Le balisage des dispositifs nécessaires aux itinéraires de déviation sera mis en place par l'entreprise Delta TP.

Les différentes entreprises intervenant sur le chantier veilleront à bien refermer le balisage à chaque entrée sortie. Le soir, le week-end et les jours fériés ou hors chantier éventuels, les travaux continuent et les restrictions de circulation sont maintenues

Déviation **Déviati**on travaux **Via**: Route de Lagamas, Avenue du Maréchal Foch, Avenue de Lodève, D 619, D 4, Rue de la Libération, Rue de la Calade, Route de Gignac 9.0 km, 12 min Se diriger vers le sud-est sur la route de Lagamas (D 9) - 900 m Prendre le rond-point, puis la seconde sortie sur l'avenue du Maréchal Foch (D 9) - 45 m Sortir du rond-point sur l'avenue du Maréchal Foch (D 9) - 550 m Tourner à droite sur le boulevard Saint-Louis (D 32) - 10 m Vous êtes arrivé à votre première destination - 0 m Se diriger vers le sud-ouest sur le boulevard Saint-Louis (D 32) - 150 m Continuer tout droit sur le boulevard du Rivelin (D 32) - 200 m Tourner à droite sur l'avenue de Lodève (D 619) - 400 m Prendre le rond-point, puis la seconde sortie sur D 619 - 20 m Sortir du rond-point sur D 619 - 20 m Tourner légèrement à droite sur D 619 - 1.5 km Prendre le rond-point, puis la sixième sortie sur D 619 - 200 m Sortir du rond-point sur D 619 - 30 m Vous êtes arrivé à votre seconde destination - 0 m Se diriger vers le nord-est sur D 619 - 40 m Tourner franchement à gauche sur D 619 - 60 m Prendre le rond-point, puis la troisième sortie sur D 4 - 90 m Sortir du rond-point sur D 4 - 2.5 km Vous êtes arrivé à votre troisième destination, sur la droite - 0 m Se diriger vers le nord sur la rue de la Libération (D 4) - 80 m Tourner à droite pour rester sur la rue de la Libération (D 9) - 80 m Continuer légèrement à droite sur la rue de la Calade (D 9) - 150 m Continuer tout droit sur la route de Gignac (D 9) - 1.5 km Vous êtes arrivé à votre destination, sur la gauche - 0 m

Article 2 :

La signalisation routière réglementaire sera conforme à l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (LIVRE 1-8° partie).

La signalisation nécessaire dans son ensemble est à la charge de la société DELTA TP SERVICES, représentée par Loic Crebassa (tel: 07 86 92 13 23, mail: pascal.durand@deltatpservices.com) sous le contrôle de l'agence départementale Cœur d'Hérault.

Article 3 :

Cet arrêté devra être affiché au droit du chantier par la société DELTA TP SERVICES, chargée des travaux, il sera également publié par voie électronique sur le site de la collectivité : <https://herault.fr>

Article 4 :

Monsieur le Directeur de l'agence départementale Cœur d'Hérault est chargé de l'exécution du présent arrêté.



Pour le Président : Hervé Andrieu

DEPARTEMENT DE L'HERAULT
Signé électroniquement le 02/10/2026 à 14:46

Diffusion :

Gendarmerie,

Mme/M.BESOMBES Romane, DELTA TP SERVICES,

agence départementale Cœur d'Hérault,

Le Maire de Gignac,

Le Maire de Lagamas,

CE Saint André de Sangonis

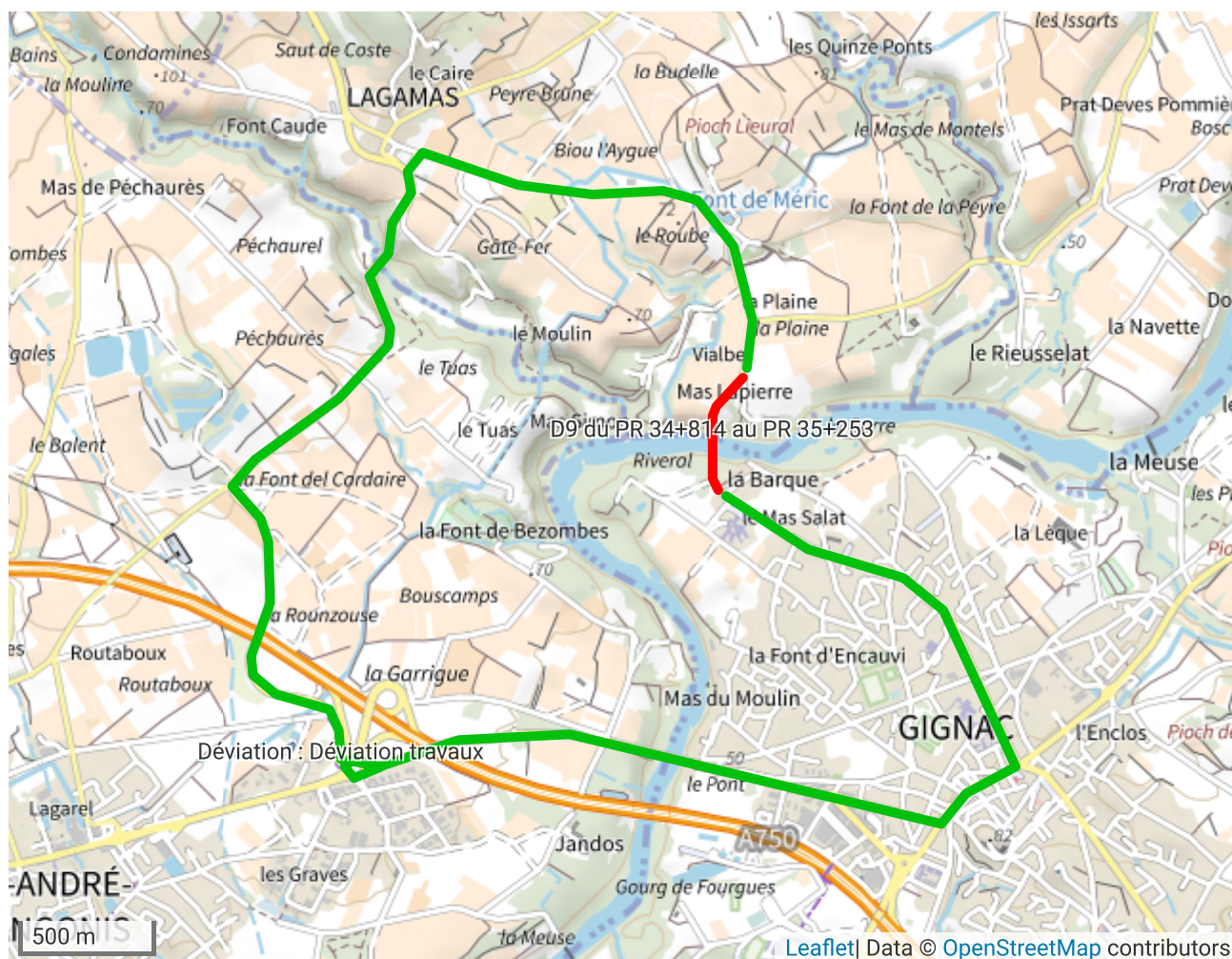
Au technicien du département,

SDIS CODIS 34,

Liste des pièces jointes :

- Localisation

ANNEXE - LOCALISATION



DÉTAILS DE L'ITINÉRAIRE

Déviation Déviation travaux

Via: Route de Lagamas, Avenue du Maréchal Foch, Avenue de Lodève, D 619, D 4, Rue de la Libération, Rue de la Calade, Route de Gignac

9.0 km, 12 min

Se diriger vers le sud-est sur la route de Lagamas (D 9) - 900 m

Prendre le rond-point, puis la seconde sortie sur l'avenue du Maréchal Foch (D 9) - 45 m

Sortir du rond-point sur l'avenue du Maréchal Foch (D 9) - 550 m

Tourner à droite sur le boulevard Saint-Louis (D 32) - 10 m

Vous êtes arrivé à votre première destination - 0 m

Se diriger vers le sud-ouest sur le boulevard Saint-Louis (D 32) - 150 m

Continuer tout droit sur le boulevard du Rivelin (D 32) - 200 m

Tourner à droite sur l'avenue de Lodève (D 619) - 400 m

Prendre le rond-point, puis la seconde sortie sur D 619 - 20 m

Sortir du rond-point sur D 619 - 20 m

Tourner légèrement à droite sur D 619 - 1.5 km

Prendre le rond-point, puis la sixième sortie sur D 619 - 200 m

Sortir du rond-point sur D 619 - 30 m

Vous êtes arrivé à votre seconde destination - 0 m

Se diriger vers le nord-est sur D 619 - 40 m

Tourner franchement à gauche sur D 619 - 60 m

Prendre le rond-point, puis la troisième sortie sur D 4 - 90 m

Sortir du rond-point sur D 4 - 2.5 km

Vous êtes arrivé à votre troisième destination, sur la droite - 0 m

Se diriger vers le nord sur la rue de la Libération (D 4) - 80 m

Tourner à droite pour rester sur la rue de la Libération (D 9) - 80 m

Continuer légèrement à droite sur la rue de la Calade (D 9) - 150 m

Continuer tout droit sur la route de Gignac (D 9) - 1.5 km

Vous êtes arrivé à votre destination, sur la gauche - 0 m